

Conditions Générales de Vente et Informations à l'Attention des Clients

Table des matières

1. Domaine d'application
2. Conclusion du contrat
3. Droit de rétractation
4. Prix et modalités de paiement
5. Conditions de livraison
6. Conformité et Garanties Légales
7. Responsabilité du vendeur
8. Force majeure
9. Encaissement de bons promotionnels
10. Encaissement de bons-cadeaux
11. Loi applicable et juridiction compétente
12. Règlement extrajudiciaire des litiges
13. Code de Conduite

1) Domaine d'application

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à tous les contrats conclus entre un consommateur ou un professionnel et Wiegand & Partner GmbH (ci-après dénommé le « vendeur ») et ayant pour objet les produits et/ou les prestations présentés par le vendeur sur sa boutique en ligne. Les présentes CGV annulent toutes conditions imposées par le client, sauf s'il en a été convenu autrement.

1.2 Au sens des présentes CGV est considérée comme consommateur toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale. Le terme « professionnel » utilisé dans les présentes CGV désigne une personne physique ou morale qu'elle soit publique ou privée, qui agit, y compris par l'intermédiaire d'une autre personne agissant en son nom ou pour son compte, à des fins qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Dans les présentes CGV, le terme « client » désigne aussi bien un consommateur qu'un professionnel.

1.3 Les présentes CGV s'appliquent également aux contrats de livraison de marchandises contenant des éléments numériques, sauf disposition contraire. Dans ce cas, le vendeur a pour obligation, outre la livraison de la marchandise, de fournir des contenus numériques ou des services numériques (ci-après "produits numériques") qui sont contenus dans la marchandise ou liés à celle-ci de telle manière que la marchandise ne peut pas remplir ses fonctions sans eux.

2) Conclusion du contrat

2.1 Les descriptions de produits publiées sur la boutique en ligne du vendeur correspondent à des offres fermes de la part du vendeur que le client accepte en passant commande. Celles-ci peuvent être acceptées par le client conformément au processus décrit ci-après.

2.2 Le client peut passer commande et accepter ainsi l'offre du vendeur par téléphone, par courrier, par fax, par courriel ou par le biais du formulaire de commande intégré dans la boutique en ligne du vendeur. Lors d'une commande via le formulaire en ligne, le client, après avoir saisi les informations personnelles relatives à la commande et cliqué sur le bouton achevant la commande (« Confirmer la commande »), émet une déclaration d'acceptation ferme de l'offre se rapportant aux marchandises contenues dans son panier de commande.

2.3 Le vendeur adresse au client un accusé réception (par voie postale ou électronique) de la commande qui lui est transmis par voie postale ou électronique.

2.4 Le textes du contrat est archivé par le vendeur et un exemplaire est transmis est transmis au client aux présentes CGV. Cette transmission a lieu au moment de l'envoi de la commande sous forme de texte (courriel, fax ou lettre). Par ailleurs, ce document est aussi archivé sur le site du vendeur et peut être demandé gratuitement par le client par le biais de son compte protégé par un mot de passe. Le client devra cependant avoir crée un compte sur le site du vendeur avant de passer sa commande.

2.5 Avant de passer une commande ferme et définitive via le formulaire en ligne du vendeur, le client a la possibilité de corriger les informations saisies avec les fonctions habituelles du clavier. De plus, l'ensemble des informations communiquées sera de nouveau affiché dans une fenêtre de confirmation juste avant la validation définitive de la commande et pourra y être corrigé de la même façon.

2.6 Seule la langue française fait foi pour la conclusion du contrat.

2.7 Le traitement de la commande et la prise de contact se font par e-mail et via un système automatisé de traitement de la commande. Le client se doit de veiller à l'exactitude de l'adresse e-mail fournie pour des raisons de traitement de la commande et afin qu'il puisse recevoir les e-mails envoyés par le vendeur. Par ailleurs, le client doit également veiller, en cas d'utilisation de filtres d'e-mails indésirables (anti-spam), à ce que l'ensemble des e-mails envoyés par le vendeur lui-même ou par des tiers chargés du traitement de la commande puisse être reçu.

3) Droit de rétractation

Les clients consommateurs ont un droit de rétractation. Plus de détails portant sur le droit de rétractation figurent dans les informations du vendeur concernant l'exercice du droit de rétractation.

4) Prix et modalités de paiement

4.1 À moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les descriptions de produit publiées par le vendeur, les prix indiqués par le vendeur sont des prix définitifs en euros, toutes taxes comprises (TTC). Ils incluent donc la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Des frais de livraison et d'expédition supplémentaires pourraient cependant s'appliquer. Ils seront, le cas échéant, expressément indiqués dans la description de produit correspondante.

4.2 Le client peut choisir entre les différents moyens de paiement affichés sur le site du vendeur.

4.3 Si un paiement anticipé est convenu, celui-ci devra être effectué immédiatement après la conclusion du contrat.

4.4 Si le paiement est effectué par le biais de paiement proposé par PayPal, le paiement sera traité par le prestataire de services de paiement PayPal (Europe) S.a. r.l. et Cie, S.C.A., 22-24

Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (ci-après dénommé « PayPal »), en accord avec les conditions générales PayPal, disponibles sur le site <https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/useragreement-full>. Si le client ne possède pas de compte PayPal, les conditions de paiement sans compte Paypal s'appliquent, disponibles sur le site <https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/privacywax-full>.

4.5 Si le mode de paiement « SOFORT » est sélectionné, le paiement sera traité par le prestataire de services de paiement SOFORT GmbH, Theresienhöhe 12, 80339 Munich (ci-après dénommé « SOFORT »). Pour que le paiement du montant de la facture puisse être effectué par le biais de « SOFORT », le client doit disposer d'un compte bancaire en ligne avec procédure PIN/TAN activé, En outre, il doit se légitimer lors du processus de paiement et confirmer l'ordre de paiement « SOFORT ». L'opération de paiement sera effectuée immédiatement par la suite par « SOFORT » et le compte bancaire du client sera débité en conséquence. De plus amples informations sur le mode de paiement « SOFORT » peuvent être obtenues par le client sur Internet à l'adresse <https://www.klarna.com/sofort/>

4.6 - Si le mode de paiement Prélèvement SEPA est sélectionné, le montant de la facture est exigible après l'émission d'un mandat de prélèvement SEPA, mais pas avant l'expiration du délai d'information préalable. Le prélèvement automatique est encaissé lorsque les marchandises commandées quittent l'entrepôt du vendeur, mais pas avant l'expiration du délai d'information préalable. La pré-notification est toute communication (par exemple : facture, police, contrat) du vendeur au client annonçant un débit par prélèvement SEPA. Si le prélèvement n'est pas honoré en raison d'une couverture insuffisante de compte ou de l'indication de coordonnées bancaires erronées, ou si le client s'oppose au prélèvement alors qu'il n'en a pas le droit, le client doit supporter les frais résultant de la reprise effectuée par l'établissement de crédit concerné si le client en est responsable.

5) Conditions de livraison

5.1 La livraison des marchandises s'effectue régulièrement par correspondance à l'adresse indiquée par le client, sauf s'il en a été convenu autrement. L'adresse de livraison figurant sur la commande traitée et gérée par le vendeur fait référence lors de l'exécution de la transaction. Par dérogation, si le client a choisi le mode de paiement PayPal, l'adresse de livraison de référence sera celle enregistrée par le client au moment du paiement via PayPal.

5.2 Si la société de transport retourne la marchandise au vendeur en raison de l'impossibilité de la remettre au client, les frais engendrés par l'échec de l'expédition seront imputables au client. Cependant, ceci ne s'appliquera pas si le client a correctement exercé son droit de rétractation, si le client n'est pas responsable des circonstances ayant conduit à l'impossibilité de la remise de la marchandise, ou encore, s'il a été provisoirement empêché de réceptionner la livraison, à moins que le vendeur lui ait annoncé par avance un délai de livraison raisonnable.

5.3 Le vendeur se réserve le droit d'effectuer une livraison en plusieurs fois dans des limites raisonnables. Aucun frais supplémentaire ne sera demandé au client à moins que la livraison en plusieurs fois ait été expressément demandée par le client. Dans ce dernier cas, le vendeur se réserve le droit de facturer les frais de livraison supplémentaires au client.

5.4 En cas de défaut d'exécution du contrat par le vendeur résultant de l'indisponibilité du bien, le client en est informé et remboursé sans délai et au plus tard dans les trente jours du paiement.

5.5 Le risque de perte ou d'endommagement des biens est transféré au client lorsque ce dernier, ou un tiers désigné par le client consommateur lui-même et autre que le transporteur proposé par le vendeur prend physiquement possession des biens. Si le client est un professionnel, le risque

de perte ou d'endommagement est transféré au client lors de la remise de la marchandise au transporteur.

5.6 Si le client est un professionnel, le vendeur se réserve le droit de résilier le contrat en cas de livraison incorrecte ou inappropriée de la part de ses fournisseurs. Ceci s'applique uniquement dans le cas où le vendeur n'est pas responsable du défaut de livraison et que ce dernier, faisant preuve de la diligence requise, a conclu une opération de compensation concrète avec le fournisseur. Le vendeur est tenu de mettre en œuvre tous les efforts raisonnables pour acquérir la marchandise auprès de ses fournisseurs. En cas d'une indisponibilité totale ou partielle de la marchandise, le client en est immédiatement informé et est remboursé dans les meilleurs délais.

5.7 En cas d'enlèvement par les soins du client, le vendeur informe le client par courrier électronique que la marchandise commandée est prête pour l'enlèvement. Après réception du courrier électronique, le client peut venir collecter la marchandise au siège du vendeur en accord avec lui. Dans ce cas les frais d'envoi ne sont pas imputés au client.

6) Conformité et Garanties Légales

6.1 Si le client est un consommateur:

- Le vendeur est tenu des défauts de conformité de bien au contrat dans les conditions de l'article L.217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

- Le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir. Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coûts prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation. Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien. Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

- La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

- Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il a le choix entre la résolution de la vente ou la réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

- Pour les garanties commerciales éventuelles, veuillez consulter le site web du vendeur.

- Si le consommateur veut formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil, il peut l'adresser au vendeur (Wiegand & Partner GmbH, Werner-von-Siemens-Str. 6, 82140 Olching, Allemagne, Tel.: +49 8142 13051, Fax: +49 8142 4181523, E-Mail: service@wiegand-gmbh.de).

6.2 Si le client est un professionnel,

- un défaut mineur ne donne pas lieu à des droits de reprise,
- le vendeur a, en cas de défaut, le choix entre la réparation ou la compensation,
- le délai de prescription n'est pas interrompu, si le produit a été remplacé dans le cadre de la garantie légale de conformité ou de la garantie des vices cachés.

6.3 Si le client est un professionnel, les clauses limitatives de responsabilité et les délais de prescriptions précités ne s'appliquent pas aux dispositions légales prévues à l'article suivant des

présentes CGV. .

6.4 Le client est tenu de réclamer les dommages de transport apparents auprès du transporteur et d'en notifier le vendeur. Si le client ne s'acquitte pas de cette obligation, cela n'exclut pas pour autant son droit à des dommages et intérêts.

6.5 Si le client bénéficie d'une livraison de remplacement, il doit retourner la marchandise reçue lors de la première livraison dans un délai de 30 jours. Les frais de retour sont, dans ce cas, à la charge du vendeur. En cas de marchandise défectueuse, le retour s'effectue selon les dispositions légales.

7) Responsabilité du vendeur

Le vendeur répond, envers son client, du dommage ou du remboursement des dépenses pour tout manquement à ses obligations légales, contractuelles, quasi-contractuelles ou délictuelles de la façon suivante :

7.1 En vertu des dispositions légales, le vendeur demeure entièrement responsable:

- en cas d'intention délictuelle ou grave négligence,
- en cas d'atteinte volontaire ou par négligence à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé,
- dans le cadre d'une promesse de garantie et sauf dispositions contraires,
- dans le cadre d'une responsabilité impérative du fait des produits défectueux.

7.2 En cas de manquement du vendeur à une obligation contractuelle essentielle, sa responsabilité est limitée au dommage prévisible au moment de la conclusion du contrat, à moins que la responsabilité illimitée ne s'applique conformément aux dispositions du paragraphe 7.1. Les obligations contractuelles essentielles sont des obligations que le contrat impose au vendeur en vue de réaliser l'objectif du contrat et dont le respect est essentiel à la bonne exécution du contrat et au respect desquelles le client est en droit de se fier.

7.3 En dehors des cas prévus ci-dessus, toute responsabilité du vendeur est exclue.

7.4 Le règlement ci-dessus portant sur la responsabilité s'applique également à la responsabilité que le vendeur engage pour ses agents d'exécution ou pour son représentant.

8) Force majeure

La responsabilité du vendeur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une des obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure.

9) Encaissement de bons promotionnels

9.1 Les bons avec durée de validité limitée, émis gratuitement par le vendeur dans le cadre de campagnes publicitaires qui ne peuvent être achetés par le client (ci-après dénommés "bons promotionnels") ne sont valables que dans la boutique en ligne du vendeur et uniquement dans le délai indiqué sur le bon.

9.2 Certains produits sont susceptibles d'être exclus de la campagne promotionnelle mais uniquement si cette restriction est explicitement contenue sur le coupon promotionnel.

9.3 Un seul bon promotionnel peut être utilisé par commande.

9.4 Les bons promotionnels ne peuvent être utilisés qu'avant la fin du processus de commande. Une compensation ou réduction ultérieure est impossible.

9.5 La valeur de la marchandise doit être au moins égale au montant du bon promotionnel. Tout crédit restant ne sera pas remboursé par le vendeur.

9.6 Si la valeur du bon promotionnel n'est pas suffisante pour couvrir la totalité de la commande, le client pourra choisir de payer la différence à l'aide des autres modes de paiement proposés par le vendeur.

9.7 La valeur du bon promotionnel ne pourra pas être payé en espèces et ne rapportera aucun intérêt.

9.8 Le bon promotionnel ne sera pas remboursé si le client fait valoir son droit légal de rétractation et retourne la marchandise payée en totalité ou en partie avec le bon promotionnel.

9.9 Le bon promotionnel est transmissible. Le vendeur pourra livrer la marchandise à la personne qui aura utilisé le bon promotionnel dans la boutique même s'il ne s'agit pas du propriétaire initial du bon. Ceci ne s'applique pas si le vendeur a connaissance ou ignore par grave négligence l'absence de justification, l'incapacité légale ou l'absence de pouvoir de représentation du propriétaire initial.

10) Encaissement de bons-cadeaux

10.1 Les bons qui peuvent être achetés par le biais de la boutique en ligne du vendeur (ci-après dénommés "bons- cadeaux") ne peuvent être utilisés que dans la boutique en ligne du vendeur, sauf indication contraire figurant sur le bon.

10.2 Les bons-cadeaux ainsi que leur solde peuvent être utilisés jusqu'à la fin de la troisième année suivant celle de l'achat. Le solde restant sera crédité au client jusqu'à la date d'expiration des bons.

10.3 Les bons-cadeaux ne peuvent être utilisés qu'avant la fin du processus de commande. Une compensation ultérieure est impossible.

10.4 Les bons-cadeaux ne peuvent être utilisés que pour l'achat de marchandises et non pour l'achat d'autres bons-cadeaux.

10.5 La valeur du bon-cadeau ne pourra pas être payé en espèces et ne rapportera aucun intérêt

10.6 Si la valeur du bon cadeau n'est pas suffisante pour couvrir la totalité de la commande, le Client pourra choisir de payer la différence à l'aide des autres modes de paiement proposés par le Vendeur.

10.7 Le bon-cadeau est destiné à l'usage exclusif de la personne qui y est nommée. Le transfert du bon-cadeau à des tiers est exclu. Le vendeur a le droit, mais non l'obligation, de vérifier le droit matériel du titulaire du bon.

11) Loi applicable et juridiction compétente

11.1 Si le client est un consommateur au sens de l'article 1.2, toute relation juridique entre les parties contractantes est régie par la loi du pays où le client a sa résidence habituelle, à

l'exclusion du droit commercial international des Nations Unies. La juridiction compétente pour tout litige en relation avec le présent contrat est exclusivement celle de la résidence habituelle du client.

11.2 Si le client est un professionnel au sens de l'article 1.2, toute relation juridique entre les parties contractantes est régie par la loi du pays où le vendeur a son siège social, à l'exclusion du droit commercial international des Nations Unies. La juridiction compétente pour tout litige en relation avec le présent contrat est exclusivement celle du siège social du vendeur.

12) Règlement extrajudiciaire des litiges

12.1 La commission européenne fournit une plateforme de règlement extrajudiciaire des litiges en ligne sous le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

En vue d'un règlement de litiges avec un vendeur, les consommateurs disposent de la faculté de recourir à une médiation par le biais de cette plateforme européenne.

12.2 Conformément aux dispositions du Code de la consommation un règlement amiable s'applique aussi pour des litiges de consommation transfrontaliers. Si le client veut recourir au service d'une telle médiation, il peut consulter le site internet de la commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (<http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/commission>).

Ce site internet fournit notamment les coordonnées du Centre européen des consommateurs France et des indications relatives aux modalités de l'assistance dont le consommateur peut bénéficier en vue du règlement extrajudiciaire de tels litiges transfrontaliers.

Si le client veut recourir au service de médiation lors d'un litige avec le vendeur, il doit s'adresser préalablement par écrit au vendeur. Le service du médiateur ne peut être saisi que lorsqu'un accord avec le vendeur n'a pas abouti.

13) Code de Conduite

- Le vendeur s'est soumis aux critères de qualité «EHI Geprüfter Online-Shop » de l'institut EHI Institute GmbH qui peuvent être consultés sur la page Internet suivante:
<http://www.shopinfo.net/haendler/kriterien/index.html>
- Le vendeur s'est soumis aux critères valables pour les négociants certifiés Google qui peuvent être consultés sur la page Internet suivante :
<https://support.google.com/trustedstoresmerchant/answer/6063058?p=guidelines&rd1>
- - Le vendeur s'est soumis aux critères de qualité de Trusted Shops qui peuvent être consultés sur la page Internet suivante:
https://www.trustedshops.com/tsdocument/TS_QUALITY_CRITERIA_fr.pdf